

Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales

Band: 67 (2009)

Heft: 2: Les suisses au travail : heureux, mais ... fatigués ; Les circulations au cœur de la mondialisation

Vorwort: Avant-propos

Autor: Guillemin, Michel

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

AVANT-PROPOS

MICHEL GUILLEMIN

L'Institut universitaire romand de santé au travail (IST) a pour mission de promouvoir la Santé au Travail, par la formation, la recherche et les services. C'est dans ce cadre qu'il a organisé, avec le Centre de Recherche en Psychologie de la Santé de l'Institut de Psychologie de l'Université de Lausanne, la Haute école de gestion – HEG – ARC à Neuchâtel et le Département «Travail social et politiques sociales» de l'Université de Fribourg, ce 3ème Congrès suisse sur la «Santé dans le monde du travail».

Le choix des thèmes de ces congrès s'inspire de l'actualité et celui-ci fait écho à la dernière enquête de la Fondation Européenne pour l'amélioration des conditions de travail, effectuée en 2005 et dont les résultats ont été publiés en 2007. Pour la première fois, la Suisse participait à cette enquête et les résultats apparaissaient positifs et flatteurs, ... dans une première lecture superficielle, favorisant une attitude d'autosatisfaction, peu dynamisante. Il convenait donc de se pencher plus sérieusement sur les données helvétiques, d'où le titre de ce congrès!

En Suisse, mais ailleurs aussi, la Santé au Travail est peu visible et n'occupe pas la place qu'elle mérite dans notre société. Les impacts des mauvaises conditions de travail sur l'économie et la santé publique, ainsi que les impacts sur l'environnement d'une mauvaise gestion des risques au poste de travail, sont très largement sous-estimés, voire occultés. De plus, il est alarmant de constater que cette indifférence (devons nous dire: cécité?) conduit à une continue augmentation des problèmes psychosociaux, comme le confirme la Figure 1.

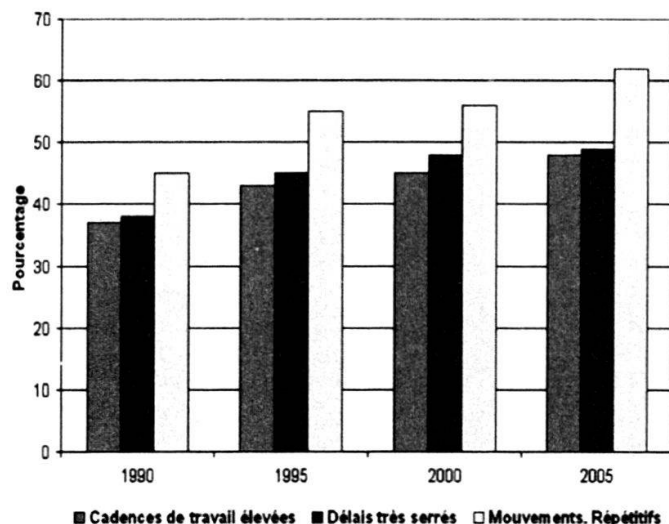


Figure 1

Résultats globaux des 4 enquêtes de la Fondation Européenne pour l'amélioration des conditions de travail, concernant trois facteurs de stress connus

Ainsi, depuis presque 20 ans, on s'inquiète de ces facteurs qui contribuent à affecter la santé mentale (dépression, suicides, épuisement, etc.) et physiques (troubles musculo-squelettiques, maladies cardiovasculaires, etc.) des personnes en activité, sans être capable d'enrayer cette progression.

Difficile d'expliquer pourquoi la prise de conscience des décideurs et du public, tarde tant à venir, malgré les innombrables évidences scientifiques. En 2003, un espoir était né à l'occasion de la journée nationale de la politique de santé, où des déclarations avaient donné l'impression que la Santé au Travail allait enfin sortir de son ghetto, mais, cinq ans après, force est de constater que cet espoir était une illusion.

En revanche, l'engagement de l'IST et de ses partenaires, ne faiblit pas et les progrès qui se profilent dans certaines entreprises (telles celles qui appartiennent à l'Association Suisse pour la promotion de la santé en entreprises) et dans certains pays (par exemple en France où un plan «Santé au Travail» a été adopté en 2005), sont encourageants. Il est clair que si la Suisse continue à maintenir un couvercle étanche sur la Santé au Travail en la réduisant à un simple problème légal et asséculoologique, la pression qui augmente fera exploser ce couvercle. La récente loi sur la prévention qui «oublie» le travail comme facteur de risque pour la santé, est une illustration, presque pathétique, de cet entêtement à aller à contre-sens du progrès.

Un rappel des premiers congrès permet d'illustrer la démarche choisie par les organisateurs et les thèmes traités jusqu'ici.

LE PREMIER CONGRÈS EN 2004

C'est sur le thème «Evolution du monde du travail et pathologies émergentes» que le 1er congrès suisse s'est tenu à l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne.

Il y a été souligné que le cadre de la Santé au Travail était beaucoup plus vaste que ne l'imaginent les non-spécialistes. Traditionnellement l'amélioration des conditions de travail passait par la concertation entre les personnes directement concernées, les spécialistes en santé et sécurité au travail (y compris les ergonomes, les infirmières du travail et les psychologues du travail) et les partenaires sociaux. Mais d'autres partenaires, tels les responsables des ressources humaines, les économistes, les managers (style de gestion), les assureurs, les juristes et bien d'autres encore jouent des rôles clés dès qu'ils ont pris la mesure des enjeux. Leur sensibilisation, leur formation, deviennent des priorités pour faire éclore cette prise de conscience indispensable.

Les pathologies émergentes concernent en majorité les aspects psychosociaux du travail et sont complexes de par leur nature et leurs causes multifactorielles. Elles échappent à l'assurance professionnelle et ne sont donc pas recensées comme étant liées au travail. Elles pèsent sur l'économie et la santé sans qu'il soit possible d'en estimer le poids (très certainement immense, comme certaines études tendent à le montrer). L'émergence de ces maladies ne doit pas faire oublier, celles, plus traditionnelles, qui subsistent et dont la maîtrise reste insuffisante.

Finalement ce premier congrès (dont le succès a été grand) a donné des pistes de progrès pour d'une part combler les lacunes actuelles (tel le manque d'indicateurs pour le pays et pour les entreprises) et d'autre part promouvoir la santé grâce aux facteurs «salutogènes» que l'on connaît déjà (par ex. grâce à la célèbre étude *Whitehall* britannique).

LE DEUXIÈME CONGRÈS EN 2006

Son titre était: *Exclure/Inclure – Gérer les problèmes de santé dans le milieu professionnel*. Il s'est tenu à l'Université de Lausanne.

Ce congrès a permis d'aborder, sur les plans médicaux, sociaux, organisationnels et psychologiques, les causes et les remèdes des problèmes d'exclusion du travail et d'inclusion (après une absence due à la maladie ou au chômage, ou pour d'autres causes).

Le «rendez-vous manqué entre la gestion et la santé» a mis en exergue la nécessaire dimension économique de la Santé au Travail que les contrôleurs de gestion des entreprises ne prennent pas (encore) en compte, occultant ainsi les influences négatives ou positives de la gestion des conditions de travail.

La course au développement, à la croissance, la compétition dans une période difficile et un management déshumanisé par la globalisation, contribuent à faire peser sur l'ensemble des personnes en activité (ouvriers, employés, cadres, managers) une pression de plus en plus forte, d'où l'augmentation des épuisements, des dépressions, des harcèlements et des suicides. Celles et ceux qui sont «faibles» physiquement et psychologiquement sont donc exclus. C'est ce que certains managers cyniques appellent la «sélection naturelle». L'un d'eux disait d'ailleurs : *«je n'engage que des personnes que l'échec rend malade»*.

L'inclusion qui consiste à intégrer ou réintégrer les exclus revêt aussi une grande importance tant sur le plan humain (souffrance de l'exclusion sociale) que sur le plan économique (coûts des invalidités prolongées, par exemple). L'actuelle politique dans ce domaine n'est pas proactive soit par manque de volonté politique soit par manque de connaissances sur les moyens et méthodes de (ré)intégration appropriés.

Et le troisième congrès de 2008... qui est présenté par Brigitta Danuser, dans l'article suivant.

UN MESSAGE DE L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

La représentante de la cellule «Santé au Travail» de l'OMS à Genève, Madame Evelyn Kortum, n'ayant pu se libérer pour participer au congrès, a envoyé un message de félicitations, de soutien et d'encouragement aux organisateurs du congrès et aux participants. Elle a rappelé que l'Assemblée Mondiale de la Santé (organe faitier de l'OMS) a adopté en 2007, un Plan d'Action Global pour la Santé au Travail dont les deux axes principaux sont: un environnement de travail sain et des travailleurs sains. Ce Plan encourage expressément tous les pays à élaborer, mettre en place et appliquer une *Politique de Santé au Travail*.

Evelyn Kortum a rappelé que la fatigue devait se conjuguer sous divers aspects (individuel, organisationnel, économique et sociétal) et qu'il ne fallait pas oublier aussi le fait que les femmes sont souvent plus fatiguées que les hommes du fait de leurs tâches familiales. Elle a aussi souligné que le thème du congrès 2008, correspondait bien à une priorité pour les pays développés et qu'il correspondait aux préoccupations de l'OMS sur les facteurs psychosociaux dont les impacts sur la qualité de vie des personnes concernées et leur famille, ainsi que sur l'économie sont énormes.